



## **Le tableau d'avancement : la nouvelle arme de destruction massive**

**Les temps sont révolus où le critère de l'ancienneté prévalait pour l'avancement des CPIP dans la classe exceptionnelle.** C'était le temps de la bienveillance, du soutien hiérarchique, de l'idéologie partagée d'un Service Public au service de l'intérêt commun.

Dans la logique managériale à l'œuvre depuis quelques années, mais dont la violence ne cesse de nous écœurer, le tableau d'avancement devient pour les fins stratégiques la possibilité de voir leur carrière boostée ! Ce qui à contrario, entraîne pour les autres, de voir leur carrière pénalisée ... par le manque d'opportunisme !

Le dernier tableau d'avancement du SPIP 26 n'est sans doute qu'un exemple parmi d'autres.

**Quelle honte de découvrir ainsi dénigré le travail de certains agents dans un écrit du DFSPIP intitulé « rapport d'aptitude » !!!**

Il a suffi d'aller sur Harmonie dans la rubrique « mon dossier » puis « avancement » pour découvrir l'ampleur de cette ignominie ! Alors que les évaluations annuelles des agents concernés sont excellentes, les propos tenus dans lesdits écrits sont, à minima, contradictoires et pour certains d'entre eux violents et diffamatoires !

- Que les agents ne soient pas tous dans le « moove » et dans le lèche- bottes systématique,
- Qu'ils privilégient la relation humaine au détriment des « rendus comptes » de toutes sortes,
- Qu'ils regardent avec circonspection l'agitation législative qui va encore accroître leur charge de travail,
- Qu'ils soient prudents avant de s'engager dans telle ou telle action collective alors que les heures supplémentaires s'accumulent (merci à Origine pour son écrêtage !),
- Qu'ils n'applaudissent pas au programme ADERES mais l'envisage avec la prudence que l'expérience leur a apprise,

**BREF QU'ILS SOIENT DES TRAVAILLEURS SOCIAUX RESPONSABLES ET CONSCIENTS DES PRIORITÉS, CELA NE FAIT AUCUN DOUTE ET LES CPIP LE REVENDIQUENT !!!**

Mais que la Direction se permette d'agresser violemment un agent dans un écrit dont l'absence de transparence et de contradictoire interroge, employant des termes tels que « ne cesse de se plaindre » « procrastine » « génère une mauvaise ambiance dans le service » etc ... ! La CGT ne peut l'accepter et dénonce avec force une atteinte inacceptable à l'intégrité de cet agent par des propos diffamatoires !

La CGT demande à la Direction une explication sur ce qu'il convient de qualifier de « DERAPAGE » !

Si mauvaise ambiance il y a, c'est VOUS qui en êtes responsables par l'utilisation pernicieuse de ce nouvel outil du bon manager qu'est « le tableau d'avancement » !

C'est VOUS qui détruisez chaque jour un peu plus la confiance des agents et leur motivation à bien servir !

C'est VOUS qui faites preuve de déloyauté envers vos agents, toujours investis dans leur mission, par l'absence totale de reconnaissance !

**Mais la CGT poursuivra son combat contre les injonctions contradictoires, les décisions arbitraires et les attaques individuelles, contre le mépris et contre la violence des propos d'une hiérarchie davantage préoccupée par le montant de sa prime que par le bien-être des agents !**

**À quand un RBM « Référentiel du bon manager » !**

**La CGT IP 26/07**